

## *La discussion à visée philosophique pour développer le jugement moral et citoyen ? Claudine Leleux, Revue Française de Pédagogie n°166, janvier-mars 2009*

Le dispositif de la DVP tel que je l'enseigne et tel qu'il a été appliqué dans la recherche, sans renier sa dette pédagogique à l'égard de Lipman, a été simplifié par rapport au dispositif de « philosophie pour enfants » (PPE) :

- L'enseignant part d'un album, d'un conte, d'une fable, d'une citation, d'un dilemme... pour susciter un questionnement des élèves. La cueillette des questions au tableau n'est qu'une phase d'amorçage de la discussion alors qu'elle est un moment décisif dans le dispositif de Lipman puisqu'elle vise au développement de la compétence des élèves à questionner.
- Partant de deux ou trois questions non factuelles, dites philosophiques (3), indiquées au tableau avec le prénom de l'enfant qui l'a posée, l'enseignant anime une discussion d'une vingtaine de minutes dont l'objectif est la recherche de réponses à ces questions.
- À l'issue de cette discussion, l'enseignant demande à chaque élève de rédiger une « sagesse du jour » (sorte de petit conseil ou précepte pour un ami) qui résumerait la discussion que les élèves viennent d'avoir. L'objectif étant ici que l'élève apprenne à formuler/structurer sa pensée par écrit sous une forme généralisante (synthétique) mais aussi, ce que ne préconise pas Matthew Lipman prioritairement, à développer son jugement normatif en se confrontant aux arguments de ses pairs.
- Les enfants qui le veulent peuvent ensuite présenter leur sagesse du jour au reste de la classe en vue du vote de la sagesse du jour de la classe (présentée par l'enseignant comme le résultat provisoire et faillible de la discussion).
- Tous les élèves peuvent voter une fois pour plusieurs sagesse de telle sorte, d'une part, qu'ils n'aient pas tendance, dans un vote unique, à préférer la sagesse de leur ami(e) et, d'autre part, pour que la sagesse de la classe soit bien une généralisation à laquelle la discussion de la classe a mené. Dans le cas d'un ex æquo, chaque élève départage par un vote unique les sagesse en concurrence. Le vote permet aussi l'apprentissage d'une des procédures démocratiques de la formation de la « volonté générale ».
- La sagesse individuelle et celle de la classe seront conservées par écrit dans le « carnet de l'apprenti philosophe » et pourront être illustrées par l'enfant (dessin, documents...) Ce carnet permet à l'élève un dialogue avec lui-même dans le temps, la contribution au développement de son identité et intimité, de même qu'une trace de la pensée d'autrui à laquelle il pourra se confronter dans la durée.

J'ai choisi de recourir au procédé de DVP plutôt qu'à celui de PPE pour une raison d'ordre pragmatique : le protocole de DVP peut tenir dans une période de 50 minutes à l'école fondamentale tandis que celui de PPE permet tout au plus, en 50 minutes, de lire le texte, de recueillir les nombreuses questions et de les regrouper. Une communauté de recherche de réponses aux questions devant la plupart du temps être reportée sur une deuxième période de 50 minutes. Le choix du dispositif de DVP n'indique donc en rien une critique du dispositif de PPE qui permet, lui, de développer des compétences supplémentaires (questionner, classer, chercher en groupe autrement que par la discussion).

Toutefois, que le dispositif soit de PPE ou de DVP, il importe, comme le souligne Lipman, que la discussion soit problématisée et préparée par l'enseignant pour dépasser le simple échange verbal ou le pseudo-dialogue.